

PROFIL DE POSTE

INFIRMIER

Unité saisonnière

MTR

26 /08 /2026

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements.

Le CHU irrigue son territoire au travers un budget de plus de 900 millions d'euros.

Il est le 20ème CHU des 32 CHRU de France.

Les activités du CHU sont articulées autour de 11 pôles et 76 services, disposant de 1.900 lits et places, répartis sur ses 3 principaux sites.

Les 8 726 professionnels de ces services prennent en charge annuellement plus de 190.000 patients en hospitalisation et séances et plus de 600.000 en consultations.

PRESENTATION DU SERVICE

LIEU D'EXERCICE

Le service d'hospitalisation complète d'unité saisonnière se situe sur l'Hôpital Nord Bâtiment C, niveau +3

Ouverture de novembre 2026 à mars 2027

MISSIONS DU SERVICE

Le service d'Hospitalisation Complète de l'unité saisonnière comprend 20 lits et a vocation à accueillir des patients adultes venant des Urgences sur une période circonscrite (Novembre à Mars) avec une annualisation du temps de travail des PNM.

Période haute : il s'agit de la période d'ouverture de l'unité saisonnière. Elle court du 1er novembre au deuxième dimanche du mois de mars de l'année suivante. Durant cette période, il n'est pas possible de poser des congés sauf exception dûment validée par l'encadrement ainsi que l'encadrement supérieur et en tenant compte de la raison de service.

Période basse : il s'agit de la période allant du 3ème lundi du mois de mars au 1er novembre. Les professionnels soldent leurs droits à absence sur cette période.

ORGANIGRAMME et EFFECTIFS DU SERVICE

1/ Organigramme

Equipe médicale :

- Chef de Service : Monsieur le Professeur KILLIAN et praticiens hospitaliers

Equipe paramédicale :

- Cadre Supérieure de pôle : M. PENARD Christophe
- Cadre de santé : M. PERRAT Jimmy

2/ Effectifs

- IDE : 8.75 ETP en alternance jour/nuît
- AS : 8.75 en alternance jour/nuît
- Diététicienne : 0,4 ETP
- Kinésithérapeute : 0.8 ETP
- Assistante sociale : 0.75 ETP
- Secrétaire 1 ETP

L'encadrement de l'équipe est assuré par le cadre du service de médecine interne

DESCRIPTION DU POSTE

Exercice de la fonction d'infirmier(e) telle que définie par la loi n° 78615 du 31 mai 1978 et par le décret n° 2020-194 du 11 février 2002.

L'infirmier(e) doit intégrer le concept de prise en soin globale tant pour la prise en compte des différents symptômes, de l'approche du patient, de son vécu et de ses proches dans le cadre d'une vie d'équipe pluridisciplinaire et de soutien mutuel entre professionnels.

Textes règlementaires de références et normes :

- Décret n°2010-09-2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière
- Décret n°2002-194 du 11 février 2002 relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier(ière)
- Décret n°93-221 du 16 février 1993 relatifs aux règles professionnelles des infirmiers et infirmières
- L1110-4 du Code Pénal relatif au secret professionnel
- Charte du patient hospitalisé
- Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante
- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière 2010
- Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits du malade et à la fin de vie
- Loi n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie

Missions générales

L'IDE intègre une équipe pluridisciplinaire ayant un objectif commun autour et avec le patient. Elle assure la prise en charge d'un secteur de 10 à 20 patients en collaboration avec l'AS.

Elle est responsable de la qualité des soins prodigués dans ce secteur qu'ils dépendent de son rôle propre ou de prescriptions médicales et se doit de :

- Coordonner son activité avec l'ensemble des professionnels de santé pour prévenir et prendre en charge les symptômes douloureux physiques et souffrances psychiques des patients et évaluer le résultat des actions mises en œuvre.
- Intervenir dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, de manière autonome et/ou en collaboration.
- Assurer, en équipe pluri professionnelle, la mise en œuvre du projet de soins et d'accompagnement personnalisé.
- Assurer la formation des futurs professionnels par l'encadrement de étudiants (IFSI, DU) et élèves (IFAS).
- S'engager dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en respectant des règles professionnelles, éthiques et déontologiques

Une aide de collègues sur un autre secteur peut être mise en place en fonction de la charge de travail.

L'IDE assure les missions qui lui sont confiées sur les domaines suivants :

A- SOINS :

- Planifier et organiser des soins personnalisés à un groupe de patients
- Utiliser le Dossier Patient Informatisé (EASILY)
- Dispenser des soins techniques divers : bilans, divers prélèvements bactériologiques, virologiques et fongiques, administrer des médicaments, préparer et poser des perfusions, effectuer la réfection des pansements simples (post chirurgie, escarre, plaie infectée,) et complexes (traitements par pression négative par exemple...), réaliser la réfection des pansements de VVC, de PICC LINE, de CIP, pose et changements de cathéters...
- Dispenser des soins de base à des patients dépendants et les stimuler quotidiennement pour maintenir ou permettre la reprise de l'autonomie (aide à la marche, lever au fauteuil...) en collaboration avec l'aide-soignant(e)
- Surveiller de manière plus ou moins rapprochée des patients instables et agir en conséquence selon les dispositions actées
- Veiller au respect des règles d'asepsie, des protocoles d'hygiène et des mesures d'isolement
- Assurer les transmissions écrites et orales
- Participer à l'accueil, à l'information des patients et de leur famille dans le respect du cadre légal.
- Rester à l'écoute des besoins des patients et mettre en place un accompagnement personnalisé.

B- GESTION

- Gérer les appels téléphoniques et les réorienter si besoin
- Effectuer les tâches administratives nécessaires à la dispensation des soins : prise de rendez-vous, programmation du transport, gestion des entrées, gestion des sorties (en l'absence du cadre de santé)
- Effectuer les commandes de matériel (Solutés, Dispositifs Médicaux Stériles, Oxygène...)
- Vérifier les péremptions
- Nettoyer des chariots des soins
- Gérer la maintenance du matériel
- Surveiller et tracer la température du réfrigérateur à médicaments

C- FORMATION

- Encadrer des étudiants en stage avec rigueur et bienveillance
- Suivre les formations internes (cours médicaux)

D- ANIMATION

- S'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Participer à la vie du service
- Participer aux groupes de travail proposé

E- DEMARCHE QUALITE

- Participer à l'amélioration continue de la qualité
- Connaître les risques inhérents au service et participer à leur prévention
- Connaître et mettre en application les préconisations institutionnelles (hygiène, pharmacovigilance, hémovigilance, matériovigilance, circuit des déchets, confidentialité, droits de la personne hospitalisée, restauration, traçabilité diverses, tenue des agents...)
- Connaître le logiciel de gestion des risques NORMEA (fiche de déclaration des événements indésirables)
- S'impliquer et participer aux différentes démarches qualités (audit qualité – certification)

PRE REQUIS A LA FONCTION

- Etre titulaire du diplôme d'état infirmier

SAVOIR

- Connaître les textes législatifs qui régissent la fonction infirmière
- Connaître les textes législatifs en rapport avec les droits du patient et la fin de vie
- Gestion des dossiers médicaux
- Connaître les textes institutionnels et être attentive aux informations délivrées par l'institution notes de service (affichage panneau salle de relève et dans le cahier d'informations du service), Intranet, CHU MAG,...
- Connaître et se mettre à jour régulièrement des protocoles, procédures, guides en lien avec les soins spécifiques dispensés dans l'unité de soins palliatifs
- S'intéresser et se former à tout nouveau matériel du service - connaître leur principe d'utilisation et leur maniement et pour appliquer les procédures de désinfection s'y rapportant (ex : pompes à nutrition, lits...)
- Connaître la charte de la personne hospitalisée.

SAVOIR FAIRE

- Connaissance de la spécialité et des principales pathologies
- Connaissances rigoureuses sur les procédures d'hygiène et d'isolement
- Connaissance des procédures administratives pour la gestion des dossiers médicaux
- Connaissance de l'outil informatique (EASILY, WINREST, GAM)
- Evaluation des besoins
- Supervision du travail de l'aide-soignante(e)
- Maîtrise en pharmacologie
- Maîtrise des différentes voies d'abord
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et à participer à la réflexion collégiale
- Capacité à la remise en question
- Capacité à la prise de recul et à la distanciation

SAVOIR ETRE

- Respecter l'éthique, le secret professionnel et l'obligation de réserve
- Faire preuve de rigueur et d'honnêteté professionnelle
- Apprendre à gérer ses émotions et être capable d'adapter son comportement dans les situations difficiles
- Avoir une attitude positive, active, créatrice, conciliante pour le bon fonctionnement du service
- Posséder un esprit d'équipe et faire preuve d'un comportement en adéquation avec ce dernier (respect, politesse, honnêteté, coopération, solidarité, confiance...)
- Posséder des capacités d'écoute, d'observation, d'analyse
- Faire preuve d'ouverture, de curiosité d'esprit, de réflexion et de motivation
- Comprendre et accepter les modifications de planning pour assurer la continuité des soins
- Faire partie de l'équipe de soins pluridisciplinaire sous-entend engagement et honnêteté professionnels, respect, écoute, prise en compte de l'autre et questionnement de sa pratique quotidienne.

HORAIRES et CYCLE DE TRAVAIL

1/ HORAIRE DE TRAVAIL

- Horaire en journée : 07 :00/19 :00
- Horaire de nuit : 19 :00/07 : 00

2/ ROULEMENT ET PLANNING

Le temps de travail est annualisé

Période haute : il s'agit de la période d'ouverture de l'unité saisonnière. Elle court du 1er novembre au deuxième dimanche du mois de mars de l'année suivante. Durant cette période, il n'est pas possible de poser des congés sauf exception dûment validée par l'encadrement ainsi que l'encadrement supérieur et en tenant compte de la raison de service.

Période basse : il s'agit de la période allant du 3ème lundi du mois de mars au 1er novembre. Les professionnels soldent leurs droits à absence sur cette période.

Sur la période basse, en fonction du planning annuel : redéploiement sur le pool de pole en gardant les postes en 12 heures

Le temps de travail est convenu en alternance jour/nuit sur des postes de travail de 12 heures sur la période haute

- Règles de fonctionnement propres au service :

Les CA, RT et RF doivent, dans la mesure du possible, être répartis équitablement sur l'année et ne pas être posés sur les postes du soir.

Les postes en journée sont prioritaires pour poser les CA, RT ou RF.

RISQUES LIES AU POSTE (décret n° 2001-1016 du 5 Novembre 2001)

- Accident d'exposition au sang (AES)
- Exposition à des situations de stress, de violence et d'agressivité
- Risque lié à la manutention des patients

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Liens Hiérarchiques

- Coordonnatrice Général des soins: Mme DEVREUX Véronique
- Directrice des Soins : Mme GOUTAUDIER Isabelle
- Cadre supérieur de Santé : M. C. PENARD
- Cadre de Santé junior : M. PERRAT J
- Cadre de santé : Mme TARDY.E

Liens fonctionnels

- Equipe médicale
- Autres services de soins
- Cellule de Bed Management
- Directions fonctionnelles

PERSONNES A CONTACTER

- Cadre supérieur de Santé : C. PENARD christophe.penard@chu-st-etienne.fr
- Cadre supérieur de santé en transversal Mme C LEBAIL corinne.lebail@chu-st-etienne.fr
- Cadre de Santé junior : J.PERRAT jimmy.perrat@chu-st-etienne.fr